

Formation - Complément de fonction - E2

23 octobre 2020

VAN DER VALK HOTEL NIVELLES-SUD

« LES INFLUENCES POSITIVES DE LA CRISE SANITAIRE SUR NOTRE TRAVAIL Qu'avons-nous appris ? Qu'est-ce qui va changer dans nos pratiques ? »

Nous vous informons de l'organisation d'une journée de formation dans le cadre du « complément de fonction ».

Pour rappel, la **Convention Collective de Travail du 30 juin 2006** prévoit l'octroi d'un complément de fonction à certains travailleurs chefs de service qui sont désignés en tant que tel pour autant qu'ils répondent à la condition d'ancienneté barémique de 18 ans. Cette mesure s'applique aux maisons de repos, maisons de repos et de soins et centres de soins de jour.

Pour bénéficier d'un financement de ce « complément de fonction » via la partie E2 du forfait, les membres du personnel engagés en tant que **coordinateur infirmier** (MRPA/MRS), **paramédical en chef** (MRPA/MRS) ou **infirmier en chef** (MRS) qui ont une ancienneté barémique d'au moins 17 ans doivent participer, à ce type de formation (Article 28 bis de l'**Arrêté ministériel du 6 novembre 2003**).

Thèmes abordés

Objectifs:

- Identifier ce qui peut être positif dans nos pratiques suite à la crise Covid 19 tant d'un point de vue relationnel que plus technique ;
- Adapter nos comportements et acquérir rapidement de nouvelles procédures de travail, de nouvelles compétences ;
- Identifier ces nouveaux process, de nouvelles compétences acquises ou nécessaires ;
- Comment capitaliser certains de ces nouveaux comportements professionnels au bénéfice de notre service et de notre pratique hors de la crise ?

Programme:

- Émergence des vécus ;
- Émergence de bonnes pratiques ;
- Accompagner le changement dans l'institution ;
- Passer de l'individuel au collectif : partager les ressources, les apprentissages, les compétences individuelles pour les modéliser au service du projet institutionnel.

Méthodologie:

Pédagogie active, animation avec des outils d'intelligence collective pour innover, co-construire, mettre en action et accompagner le changement.

Formatrice:

Séverine DESMARETS, psychologue, gestionnaire pédagogique, responsable de services résidentiels et formée en coaching et supervision d'équipe.

Informations pratiques

Date

Vendredi 23 octobre 2020
De 9h00 à 17h00 (Accueil des participants dès 08h30)
Lunch

Lieu

VAN DER VALK HOTEL NIVELLES -SUD
Chaussée de Mons 22
1400 Nivelles

Prix

Membres : Gratuit
Non-membres : 140 € / personne

Inscription

45 participants maximum - Clôture des inscriptions
Ou lorsque le nombre maximum de participants est atteint

Inscriptions en ligne via le lien suivant :

[Inscription formations Femarbel](#)

Lorsque votre inscription est terminée, vous recevrez un email de confirmation reprenant les informations relatives au paiement.

Vous avez besoin d'aide ? Envoyez un mail à info@femarbel.be
Nous reprendrons contact avec vous au plus vite.

Toute annulation moins de deux jours ouvrables avant la journée ne donne pas lieu au remboursement des frais d'inscription.

La formation est reconnue en tant que formation continuée (8h) par le SPF Santé publique.